



Paris, le 06 avril 2018

M. Patrick JEANTET  
Président de l'EPIC SNCF Réseau  
15/17 rue Jean-Philippe Rameau  
93210 SAINT-DENIS

**Objet : Demande de Concertation Immédiate EPIC SNCF Réseau**

**Monsieur le Président,**

L'emploi est un élément essentiel tant en quantité pour assurer la production ferroviaire dans tous les établissements, qu'en qualité avec des agents au Statut formés et qualifiés. Cela implique, en premier lieu, le respect des cadres d'organisation de façon à accomplir l'ensemble des tâches pour un service public optimum.

En 10 ans, suite aux incessantes réorganisations, ce sont plus de 26 000 emplois qui ont été supprimés à la SNCF avec pour conséquences des conditions de travail dégradées et une production de moindre qualité pour les usagers et chargeurs.

Sur ce sujet de haute importance qu'est l'emploi, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT-UNSA-CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate sur les sujets suivants :

- Politique de recrutements ambitieuse d'un minimum de 1500 agents au statut afin de pouvoir réaliser les travaux de maintenance et de régénération des infrastructures en interne ;
- Recrutement de 390 agents au statut sur les métiers de la circulation pour réaliser dans des conditions optimales l'offre de transport ferroviaire ;
- Recrutement d'ingénieurs, de cadres et de techniciens pour une politique de l'innovation et de la recherche volontariste.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLESEGER

CFDT

Thomas CAVEL